

15 - Radio Campus - «A voix nues» - Parcours sonore sur les violences faites aux femmes

Mme SUGNY, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Membre d'un réseau de 30 radios, Radio Campus Besançon a aujourd'hui 16 ans d'existence. Située sur le campus universitaire de la Bouloie à Besançon, dans la Maison des Etudiants, elle crée un rapprochement permanent entre l'Université de Franche-Comté, ses 20 000 étudiants et l'agglomération bisontine grâce à ses actions éducatives et culturelles, économiques et sociales. Ces dernières années, elle a produit plusieurs événements en lien avec des questions sociales : exposition sur la place des femmes, journée régionale sur le service civique avec la DRJSCS, la lutte contre les discriminations avec la Ville de Besançon, et par des réalisations de commande, comme la demande de l'APIM sur la mémoire du quartier Fontaine Ecu.

Elle développe aujourd'hui le projet «Parcours», une série de «promenades sonores» qui, au-delà de l'audio-guide classique, abordent les lieux visités sous des angles différents, notamment des questions de société, dont celles des violences faites aux femmes.

Parcours est donc un projet de création sonore qui propose de (re)découvrir la Ville de Besançon, son patrimoine, son histoire, ses personnages, ses inconnu-e-s par l'écoute sous casque à l'aide de parcours scénarisés. Le nom du projet est «Parcours» car il s'agit d'un déplacement, d'un point A à un point B. C'est aussi un chemin, un cheminement intérieur pour découvrir et interpréter la ville différemment. Il s'agit de créations sonores originales d'auteurs et d'artistes qui captent des fragments de la réalité pour former des voyages sonores singuliers. Celles-ci participent également à un travail de conservation des voix et des sons qui font la ville.

Elektrophonie, l'Institut Supérieur de Beaux-Arts (ISBA) et le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) sont partenaires de Radio Campus dans le cadre du repérage artistique des balades sonores.

Parmi celles-ci, «A voix nues» interpelle l'auditeur sur la problématique des violences faites aux femmes.

Documentaire de Chloé Truchon et Victoria Cazares (52 minutes)

«À voix nues, c'est une balade sonore qui propose de faire entendre la voix de femmes ayant subi des violences conjugales. Le parcours nous fera vivre physiquement un passage d'un endroit clos à l'intérieur, vers un horizon plus large à l'extérieur, au cours duquel Marie, Fatma, Carine et Julie, rencontrées à Solidarité Femmes Besançon, nous raconteront leur cheminement pour s'extraire de ces violences.

Souffrance contenue, dépendance, peur, négation du corps, énergie nécessaire pour sortir d'une telle emprise, retour dehors, dans la vie. Dans leur combat, ces femmes ont retrouvé une parole qu'elles veulent livrer à d'autres femmes comme un exemple, une mise en garde, et aux hommes, pour qu'une prise de conscience se fasse, pour qu'ils participent aux côtés des femmes à la lutte contre les violences conjugales. Un geste d'entraide qui peut permettre de sauver des vies. Dans l'intimité d'une balade où l'esprit s'abandonne aux discours, et avec l'émotion et la délicatesse que permet l'art du son, ces témoignages rediront à leur manière la complexité de mécanismes comportementaux qu'il est urgent de comprendre pour pouvoir, que l'on soit homme ou femme, les déconstruire».

Le projet sera finalisé en juin 2015 et disponible en téléchargement sur le site internet de Radio Campus.

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association «Radio Campus» dans le cadre de ce projet.

En cas d'accord, la somme de 1 500 € sera prélevée sur la ligne 65.020/6574. 007029 CS 10068 de la Mission Lutte contre les Discriminations.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association «Radio Campus» pour leur création «A voix nues : un parcours sonore sur les violences faites aux femmes».

«M. LE MAIRE : Des oppositions ? Des abstentions ? 12. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, mais peu importe. Donc vous êtes contre ce parcours sonore sur les violences faites aux femmes, c'est ce qu'il faut retenir. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions), décide de se prononcer favorablement sur la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2015.